

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 177/2020

CREATION D'EMPLOIS ET
MODIFICATION DU TABLEAU DES
EFFECTIFS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD
Date de convocation du Conseil de Communauté : 11 décembre 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de **BARBENTANE** : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de **CABANNES** : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian.

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune de **EYRAGUES** : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de **GRAVESON** : PECOUT Michel, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de **MAILLANE** : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de **MOLLEGES** : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de **NOVES** : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune de **ORGON** : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de **ROGNONAS** : PICARDA Yves, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de **SAINT- ANDIOL** : ROBERT Daniel.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de **BARBENTANE** : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à LECOFFRE Eric).

Pour la Commune de **CABANNES** : CHEILAN François (absent ayant donné pouvoir à JULLIEN Georges).

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

Pour la Commune de **GRAVESON** : CORNILLE Annie (absente ayant donné pouvoir à PECOUT Michel).

Pour la Commune de **NOVES** : FERRIER Pierre (absent ayant donné pouvoir à LANDREAU Edith).

Pour la Commune de **PLAN d'ORGON** : LEPIAN Jean-Louis (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne), COUDERC-VALLET Jocelyne (absente ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de **SAINT- ANDIOL** : CHABAS Sylvie (absente ayant donné pouvoir à ROBERT Daniel).

Pour la Commune de **VERQUIERES** : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc (absent ayant donné pouvoir à DAUDET Jean-Christophe).

EXCUSÉS :

Pour la Commune de **EYRAGUES** : POURTIER Yvette.

Pour la Commune de **ROGNONAS** : MONDET Cécile.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MARTEL Marcel.

Mme la Présidente expose que conformément à l'article 34 de la dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et la nomination suite aux réussites à concours et examens professionnels.

➤ **Création d'un poste d'Ingénieur pour la Régie des Eaux**

Lors du bureau communautaire du mois d'octobre 2020, il a été approuvé le renforcement de la direction de la Régie des Eaux, avec le recrutement d'un nouveau directeur. Le directeur actuel a en effet souhaité se repositionner sur les fonctions de directeur administratif et financier. L'équipe de direction de la régie sera ainsi constituée, en sus du directeur administratif et du nouveau directeur, du directeur des Travaux Publics et du directeur du Développement.

A cet effet, il convient donc comme le prévoit la réglementation en vigueur que Terre de Provence Agglomération lance le recrutement du Directeur de la Régie des Eaux de Terre de Provence.

Un cabinet de recrutement spécialisé accompagnera la communauté d'agglomération Terre de Provence et la Régie des Eaux dans ce recrutement. Les frais liés à ce recrutement seront refacturés à la Régie des Eaux de Provence.

La personne sera recrutée soit par voie de mutation et sera ensuite détachée à la Régie des Eaux de Terre de Provence sous contrat de droit public (article 3-3 1°) soit par voie contractuelle sous contrat de droit public (article 3-3 1°). Si l'agent est recruté par voie contractuelle, le contrat devra alors être signé par les trois parties à savoir par l'agent, la Présidente de la communauté d'agglomération Terre de Provence et le directeur de la Régie des Eaux.

Le contrat de droit public (article 3-3 1°) devra être établi sur une durée maximale de 3 ans renouvelable une fois soit une durée maximale de 6 ans. A l'issue d'une durée maximale de 6 années consécutives sur ce même contrat, il pourra être alors proposé à l'agent recruté un contrat à durée indéterminée.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de créer un poste d'ingénieur territorial à compter du 1^{er} janvier 2021, pour permettre le recrutement d'un Directeur Général de la Régie des Eaux.

➤ **Création d'un poste d'adjoint administratif territorial pour le service Transports**

Le service Transports est actuellement constitué d'un responsable de service ainsi que d'un agent de médiation.

L'évolution attendue sur cette compétence, avec la mise en place de nouvelles lignes, la mise en place d'un système de billetterie, etc... nécessite le renfort du service sur le volet de la gestion administrative du service et de la gestion des usagers, validée par le bureau lors de sa séance du 3 décembre.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif territorial à compter du 1^{er} janvier 2021 au sein du service Transports.

➤ **Création d'un poste d'adjoint administratif territorial pour le service Ressources Humaines**

Le service Ressources Humaines a été fortement impacté par le transfert de la compétence Eau/Assainissement.

Les moyens humains antérieurement dévolus à cette compétence ont été, pour transférés à Terre de Provence et mise à disposition à la Régie.

Au niveau du service Ressources humaines, les moyens humains étaient avant le transfert de 2 ETP à Terre de Provence, 1 ETP au SIVOM, 0.5 ETP estimé à Châteaurenard pour le service des eaux, soit au total 3.5 ETP. Après transfert, la quasi-intégralité des missions Ressources Humaines sont gérées par les 2 ETP de Terre de Provence.

Lors du bureau communautaire du 3 décembre dernier, il a été validé le recrutement d'un agent supplémentaire. Il est donc proposé au Conseil Communautaire de créer un poste d'adjoint administratif territorial à compter du 1^{er} janvier 2021 au sein du service Ressources Humaines.

➤ **Création d'un poste de rédacteur territorial pour le service Finances**

L'évolution des compétences de la communauté affecte également le service finances avec un nombre croissant d'opérations à traiter et une complexité accrue de celles-ci (budgets annexes, marchés de travaux d'investissement, etc...) qui nécessite un accompagnement également accru des services opérationnels.

Par ailleurs, la préparation et le suivi budgétaire des services jusqu'à présent essentiellement assuré au niveau de la direction générale nécessite aujourd'hui d'être assuré par le service compte tenu des autres missions à assumer à ce niveau. La responsable de service assure également désormais l'encadrement d'une partie des moyens généraux de la structure (achats).

Lors du bureau communautaire du 3 décembre dernier, il a été validé le recrutement d'un agent supplémentaire. Considérant les fonctions envisagées, il est proposé d'ouvrir le recrutement sur ce poste aux cadres d'emploi C (poste vacant au tableau des effectifs) ou B de la filière administrative (poste à créer au tableau des effectifs).

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de créer un emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2021 au sein du service Finances.

Suite aux créations et modifications d'emplois annoncées ci-dessus, il est proposé au Conseil Communautaire la modification du tableau des emplois de Terre de Provence Agglomération comme annexé.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

VU le code général des collectivités territoriales

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDERANT la nécessité de modifier le tableau des emplois pour permettre la création d'emplois, les avancements de grade et la nomination suite aux réussites à concours et examens professionnels.

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la création des 4 postes suivants :
 - o un poste d'Ingénieur pour la régie des Eaux

- un poste d'adjoint administratif territorial pour le service Transports
 - un poste d'adjoint administratif territorial pour le service Ressources Humaines
 - un poste de rédacteur territorial pour le service Finances
- **ADOPTÉ** la modification corrélative du tableau des effectifs joint en annexe.

Membres en exercice : 42

Votants : 40

Votes pour : 40

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 17 décembre 2020

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



Annexe

Tableau des emplois.xlsx

Filière	Catégorie	Ancien tableau des emplois	Nombre	Nouveau tableau des emplois	Nombre	
A D M I N I S T R A T I V E	A	Directeur Général des Services de 40000 à 80000 hab.	1	Directeur Général des Services de 40000 à 80000 hab.	1	
	A	Directeur Général Adjoint des Services	1	Directeur Général Adjoint des Services	1	
	Cadre d'emplois des administrateurs					
	A	Administrateur	1	Administrateur	1	
	Cadre d'emplois des attachés					
	A	Directeur	1	Directeur	1	
	A	Attaché principal	1	Attaché principal	1	
	A	Attaché	4	Attaché	4	
	Cadre d'emplois des rédacteurs					
	B	Rédacteur principal de 1ère classe	3	Rédacteur principal de 1ère classe	3	
	B	Rédacteur principal de 2ème classe	2	Rédacteur principal de 2ème classe	2	
	B	Rédacteur	3	Rédacteur	4	
	Cadre d'emplois des adjoints administratifs					
	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	
	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	9	Adjoint administratif principal de 2ème classe	9	
	C	Adjoint administratif	17	Adjoint administratif	19	
	T E C H N I Q U E	Cadre d'emplois des ingénieurs chefs				
A		Ingénieur en chef	2	Ingénieur en chef	2	
Cadre d'emplois des ingénieurs						
A		Ingénieur principal	3	Ingénieur principal	3	
A		Ingénieur	3	Ingénieur	4	
Cadre d'emplois des techniciens						
B		Technicien principal de 1ère classe	5	Technicien principal de 1ère classe	5	
B		Technicien principal de 2ème classe	2	Technicien principal de 2ème classe	2	
B		Technicien	4	Technicien	4	
Cadre d'emplois des agents de maîtrise						
C		Agent de maîtrise principal	7	Agent de maîtrise principal	7	
C		Agent de maîtrise	7	Agent de maîtrise	7	
Cadre d'emplois des adjoints techniques						
C	Adjoint technique principal de 1ère classe	10	Adjoint technique principal de 1ère classe	10		
C	Adjoint technique principal de 2ème classe	16	Adjoint technique principal de 2ème classe	16		
C	Adjoint technique	33	Adjoint technique	33		
A N I M A T I O N	Cadre d'emplois des adjoints d'animations					
	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	
	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	

Envoyé en préfecture le 29/12/2020

Reçu en préfecture le 29/12/2020

Affiché le 12/01/2021



ID : 013-200035087-20201217-177_2020-DE